

Relationx
extérieurex.

liberté.



401
Egalité.

2^e Division.

Nota. L'ordre de la correspondance exige que la réponse relate le N.^o de la Division ci-dessus indiquée.

Paris, le 18 Fructidor, de l'an 9. de la République française, une et indivisible.

Le Ministre des Relationx extérieures,
Au Citoyen Dejean, Ministre extraordinaire de
la République française, à Genes.

Le Cit. Suwée, Directeur de l'École des arts, connue sous le nom d'académie de France à Rome, va se remettre, Citoyen, à la tête de cet établissement. Les Elèves qui doivent y être entretenus par la République, y reprendront en même tems leurs travaux. Je vous invite à leur accorder une protection spéciale, lorsqu'ils voyageront dans le pays où vous résidez. Les Directeurs de l'académie de France étaient dans l'usage d'envoyer quelques uns de leurs Elèves dans différentes parties de l'Italie, pour leur prouver les moyens de perfectionner leurs talens, de connaître tous les ouvrages des grands maîtres, et tous les chefs-d'oeuvre de l'antiquité. Vous voudrez bien prouver à ceux que leurs études appelleront dans l'Etat où vous

êtes placé, toutes les facilités dont ils pourront avoir
besoin pour remplir l'objet de leurs voyages. Le Cit.
Suvée, Directeur de l'école des arts à laquelle ces
élèves sont attachés, mérite en particulier tout
l'intérêt des agens de la République par ses qualités
personnelles, par ses talens distingués et l'importance
de la place qu'il va remplir. /

Je vous salue.
de main fautive